



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIXTE

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Sixte, tenue le 15 octobre 2024 à 19 h 30 au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 30, rue Principale à Saint-Sixte

Sont présent.e.s, les conseillers(ères) :

Siège #1 — Rodrigue Boivin
Siège #2 — Robert Staniforth
Siège #4 — Philippe Boileau
Siège #5 — Simon-Pierre Trahan

Sont absent.e.s, les conseillers(ères) :

Siège #3 — Gertie Cavalier
Siège #6 — Isabelle Bélanger-Fortin

Formant quorum sous la présidence du maire, Matthew MacDonald-Charbonneau.

La directrice générale et greffière-trésorière, Natasha Mantville est aussi présente.

1 — OUVERTURE DE LA SÉANCE

24-10-15-212

Il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que la session soit et est ouverte. Il est 19 h 36.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

2 — ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

24-10-15-213

Il est proposé par le conseiller Philippe Boileau et résolu que l'ordre du jour déposé par la directrice générale soit adopté:

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

3 — DEMANDES DU PUBLIC

Quelques citoyens posent des questions.

4 — ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

24-10-15-214

4.1 Session régulière du 9 septembre 2024

Il est proposé par le conseiller Simon-Pierre Trahan et résolu que le procès-verbal de la session régulière du 9 septembre 2024 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.



24-10-15-215

4.2

Session extraordinaire du 25 septembre 2024

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le procès-verbal de la session extraordinaire du 25 septembre 2024 soit adopté.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5 — ADMINISTRATION, TRÉSORIE, AFFAIRES JURIDIQUES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 ADMINISTRATION

5.1.1 Suivi de la consultation citoyenne – présentation aux citoyens le lundi 25 novembre 2024

Le 28 septembre 2024, une vingtaine de citoyens se sont réunis pour échanger sur l'avenir de Saint-Sixte.

Le 25 novembre prochain, les citoyens sont invités à venir en apprendre davantage sur les résultats de cette activité et de contribuer à les bonifier en venant partager leurs aspirations.

5.2 TRÉSORERIE

5.2.1 Rapport des dépenses autorisées — septembre 2024

24-10-15-216

5.2.1.1 5.2.1.1 Liste des paiements émis en septembre 2024

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport des paiements émis au mois de septembre 2024 pour un montant de 182 419,73 \$;

Chèques # 7684 à 7710.

Le maire demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

24-10-15-217

5.2.1.2 Facture CAMA

CONSIDÉRANT la facture # 6556 présentée par les Industries CAMA au montant de 44 916,48 \$, taxes incluses, pour les travaux effectués dans le cadre du projet de construction du centre communautaire ;

CONSIDÉRANT le certificat de paiement # 15 émis par A4 Architecture + design pour un montant de 44 916,47 \$, taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte la facture présentée par les industries CAMA au montant de 44 916,48 \$, taxes incluses, et en autorise le paiement.

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 03-310-00-001 — PRACIM.

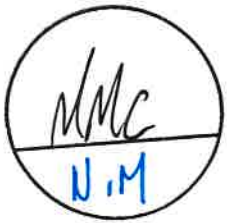
Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

24-10-15-218

5.2.1.3 Facture Sûreté du Québec

CONSIDÉRANT la facture # 107426 présentée par le ministère de la Sécurité publique au montant de 50 047,00\$ \$, pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2024 ;



CONSIDÉRANT qu'un premier versement au montant de 25 024,55 \$ a été versé à la suite de la résolution 24-04-08-76 du Conseil municipal;

CONSIDÉRANT qu'un deuxième versement au montant de 25 023,00 \$ est payable en guise de paiement final ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil autorise le paiement du deuxième versement au ministère de la Sécurité publique au montant de 25 023,00 \$;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 02-210-00-441 — Sûreté du Québec.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

24-10-15-219 5.2.1.4 Facture Servitech Inc.

CONSIDÉRANT la facture # 43146 présentée par Servitech Inc. au montant de 6 511,20 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour l'équilibrage du rôle d'évaluation 2025-2026-2027 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte la facture présentée par Servitech Inc. au montant de 6 511,20 \$, taxes incluses, et en autorise le paiement.

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 02-150-00-410 — Honoraires Servitech.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

24-10-15-220 5.2.1.5 Facture A4 Architecture et design

CONSIDÉRANT la facture # F-7490 présentée par A4 Architecture et design au montant de 19 608,99 \$, taxes incluses, pour des honoraires professionnels pour les travaux effectués dans le cadre du projet de construction du centre communautaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Philippe Boileau et résolu que le Conseil accepte la facture présentée par A4 Architecture et design au montant de 19 608,99 \$, taxes incluses, et en autorise le paiement ;

ET QUE les fonds à cette fin soient puisés à même le poste budgétaire 03-310-00-001 — PRACIM.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

24-10-15-221 5.2.2 Liste des salaires — septembre 2024

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil accepte de déposer de la liste des salaires payés au mois de septembre 2024 au montant de 19 038,29 \$.

Chèques numéro 20249057 à 202490287.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.



24-10-15-222 5.2.3 **Liste des encaissements — septembre 2024**

Il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil accepte le dépôt de la liste des encaissements du mois de septembre 2024 au montant total de 68 351,22 \$ détaillé comme suit :

- Argent : 1 742,92 \$
- Chèque : 27 227,15 \$
- SIPC : 36 178,00 \$
- Interac : 3 203,15 \$

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5.2.4 **Activités de fonctionnement à des fins fiscales**

24-10-15-223 5.2.4.1 **État comparatif des activités de fonctionnement à des fins fiscales**

Il est proposé par le conseiller Philippe Boileau et résolu que le Conseil accepte le dépôt des états comparatifs des dépenses et des revenus entre les années financières 2023 et 2024, comme prévu à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

24-10-15-224 5.2.4.2 **Transfert budgétaire**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil approuve la liste des transferts budgétaires telle que déposée par la directrice générale.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5.2.5 **Soumissions**

24-10-15-225 5.2.5.1 **Sel de déglacage**

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de s'approvisionner en sel de déglacage afin d'assurer l'entretien du réseau routier pour la saison hivernale 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT qu'une demande soumission a été faite auprès de deux fournisseurs ;

CONSIDÉRANT la réception de deux soumissions pour l'achat et la livraison de sel de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT la soumission la plus avantageuse reçue par Sel Warwick au coût de 125,00\$ la tonne, taxes en sus ;

CONSIDÉRANT qu'une quantité approximative de 40 tonnes est requise ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité un contrat d'approvisionnement pour du sel de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025 au coût de 125,00 \$ la tonne pour un total de 5 000 \$ taxes en sus auprès de la compagnie Sel Warwick ;



Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

24-10-15-226 5.2.5.2 Sable tamisé d'hiver

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de s'approvisionner en sable tamisé afin d'assurer l'entretien du réseau routier pour la saison hivernale 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT qu'une demande soumission a été faite auprès de deux fournisseurs ;

CONSIDÉRANT la réception de deux soumissions pour l'achat de sable tamisé pour la saison hivernale 2024-2025 ;

CONSIDÉRANT la politique de la municipalité de favoriser les entreprises sur son territoire (achat local);

CONSIDÉRANT qu'une quantité approximative de 800 tonnes est requise ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Robert Staniforth et résolu que le Conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à procéder à l'achat du sable tamisé auprès de la compagnie Transport Michel Deschamps Inc. au montant approximatif de 9 600.00 \$ taxes en sus.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

5.3 AFFAIRES JURIDIQUES

5.4 RESSOURCES HUMAINES

24-10-15-227 5.4.1 Lettre de départ de l'inspecteur en urbanisme

CONSIDÉRANT que l'inspecteur en urbanisme, monsieur Laurent Clément a remis à la direction une lettre l'informant de sa décision de mettre fin à son emploi au 31 décembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Philippe Boileau et résolu que le Conseil accepte le dépôt de la lettre présenté par M. Laurent Clément mettant fin à son emploi avec la Municipalité au 31 décembre 2024.

Le maire demande le vote.

Adopté à l'unanimité.

6 — ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU

6.1 Analyse d'eau

Les résultats des analyses d'eau effectuées en laboratoire sont conformes.

6.2 Nouvel horaire pour la cueillette des ordures ménagères et du recyclage à partir du 6 novembre 2024

À compter du 6 novembre, la collecte se fera le mercredi pour les deux secteurs. Les ordures et le recyclage seront ramassés à intervalle, une semaine sur deux. Un nouveau calendrier sera envoyé aux citoyens.



7 — LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.1 Loisirs

7.1.1 Rapport du comité

Aucun rapport du comité.

7.2 Bibliothèque

7.2.1 Rapport de la représentante.

Le maire Matthew MacDonald Charbonneau partage les données du rapport préparé par la responsable de la bibliothèque.

7.3 SAJO

7.3.1 Rapport de la représentante

Le maire Matthew MacDonald Charbonneau partage quelques données et faits saillants du rapport annuel de l'organisme.

7.4 TRANSPORT ADAPTÉ

7.4.1 Rapport de la représentante

Aucun rapport, la représentante est absente.

8 — RÉGLEMENTATION

8.1 **Projet de règlement 251-24 de contrôle intérimaire visant la protection de l'environnement et des milieux naturels, la protection des boisés, la préservation de la beauté du paysage, et en respectant la capacité d'accueil de la municipalité »**

24-10-15-228 8.1.1 Avis de motion

CONSIDÉRANT l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, monsieur le conseiller Rodrigue Boivin, donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, du Règlement 251-24.

24-10-15-229 8.1.2 Dépôt du projet de règlement

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le projet de règlement est déposé et des copies sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil et que le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le conseil accepte le dépôt du projet de règlement 251-24 de contrôle intérimaire visant la protection de l'environnement et des milieux naturels, la protection des boisés, la préservation de la beauté du paysage, et en respectant la capacité d'accueil de la municipalité

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.



8.2 Projet de règlement 252-24 modifiant le règlement 231-22 concernant un emprunt pour le projet de construction du centre communautaire

24-10-15-230

8.2.1 Avis de motion

CONSIDÉRANT l'article 445 du *Code municipal*, je, soussigné, monsieur le conseiller Rodrigue Boivin, donne avis de motion de l'adoption, lors d'une prochaine séance du conseil, du Règlement 252-24 modifiant le règlement 231-22 concernant un emprunt pour le projet de construction du centre communautaire.

24-10-15-231

8.2.2 Dépôt du projet de règlement

ATTENDU QUE conformément à l'article 445 du *Code municipal*, le projet de règlement est déposé et des copies sont mises à la disposition du public lors de cette présente séance du conseil et que le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du projet de règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux (2) jours calendrier précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que le conseil accepte le dépôt du projet de règlement 252-24 modifiant le règlement 231-22 concernant un emprunt pour le projet de construction du centre communautaire.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

9 — URBANISME

9.1 Permis et Requêtes émis en septembre 2024

11 permis ont été délivrés.

19 requêtes ont été signalées.

9.2 Rapport du comité CCUE

Aucun rapport du comité.

10 — VOIRIE

11 — PROJETS D'INFRASTRUCTURES

11.1 Projet de construction du centre communautaire

11.1.1 Rapport du comité

Le représentant du comité, le conseiller Rodrigue Boivin fait son rapport.

12 — SÉCURITÉ PUBLIQUE

13 — COMMUNICATION

13.1 Rapport du comité

La directrice générale, Natasha Mantville fait un rapport.

14 — MRC DE PAPINEAU

14.1 Rapport du maire

Le maire, Matthew MacDonald Charbonneau fait son rapport.

15 — VARIA

24-10-15-232 15.1 Don Réal Carrier

CONSIDÉRANT le généreux don de 5000 \$ offert par M. Réal Carrier;

CONSIDÉRANT que M. Carrier souhaite que cette somme soit affectée à des besoins liés au nouveau centre communautaire (équipement ou programmation);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin qu'une lettre signée par le maire, Matthew MacDonald Charbonneau soit envoyé à M. Carrier pour le remercier de son don ;

ET que le conseil s'engage à ce que la dépense soit affectée selon les souhaits de M. Carrier à l'achat d'équipement ou bien à la programmation communautaire.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.

16 — PÉRIODE DE QUESTIONS

16.1 Questions

Une question est posée.

17 — CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

24-10-15-233 Il est proposé par le conseiller Rodrigue Boivin et résolu que la session soit et est levée. Il est 21 h 09.

Le maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité.



Matthew MacDonald Charbonneau
Maire



Natasha Mantville
Directrice générale et greffière-trésorière